

Question écrite

N° 2058



2008 : LE JURA CÉLÉBRERA-T-IL LE 25^E ANNIVERSAIRE DE SON ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LE QUÉBEC ?

L' « Abitation ». Elle est érigée le 3 juillet 1608 par Samuel de Champlain sur la pointe de Québec. Il s'installe sur le site de « Kébec » (là où le fleuve se rétrécit, en amérindien) et marque sans le savoir le début de l'aventure française en Amérique. Avant lui, Jacques Cartier avait fait trois voyages sur les rives du Saint-Laurent (première moitié du XVI^e siècle).

Pour tous les francophones du continent, Québec est le berceau de la civilisation française en Amérique. La ville a été le centre névralgique de la Nouvelle-France, un empire qui couvrait tout l'Est du Canada et près de la moitié du territoire actuel des Etats-Unis, s'étendant du golfe Saint-Laurent aux Grands Lacs, et de la Baie d'Hudson à la Floride. Si cet empire ne perdura pas, Québec, devenue capitale du Bas-Canada, prospéra et se développa considérablement. Aussi est-elle toujours considérée comme le site fondateur de l'Amérique française. Québec est aujourd'hui une ville moderne, pleine de promesses pour l'avenir.

3 juillet 1608 : établissement de Champlain là où se trouve de nos jours la Place Royale à Québec

3 juillet 2008 : 400^e anniversaire de Québec

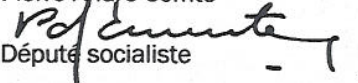
1 au 3 juillet 1983 : visite officielle de René Lévesque dans le Jura. 1er juillet 1983 : signature de l'Entente intergouvernementale entre le Québec et la République et Canton du Jura à Porrentruy par le Premier Ministre de la Belle Province, et Roger Jardin, président du Gouvernement jurassien. Le 2 juillet, face à des milliers de Jurassiens venus l'acclamer devant l'Hôtel de Ville de Delémont, René Lévesque prononce ces paroles : « *Voilà du bon travail de fait, un pas essentiel accompli entre nous qui partageons un intérêt évident pour ce que nous sommes les uns et les autres, à commencer par notre commune appartenance à une langue qui demeure l'un des plus puissants véhicules de la civilisation contemporaine.* » La visite au Jura du premier des Québécois prend fin le 3 juillet 1983.

1 au 3 juillet 2008 : 25^e anniversaire de notre accord de coopération... et 400^e anniversaire de Québec. Il est des symboles qui interrogent. D'où la question suivante au Gouvernement :

L'Etat jurassien peut-il envisager de s'associer aux festivités qui marqueront le 400^e anniversaire de Québec, dont on sait qu'elles sont activement préparées et qu'elles couvriront toute l'année (fêtes, événements sportifs, Sommet de la francophonie, colloques, conférences internationales, promotion des artistes, hauts rendez-vous culturels, etc...), cela dans le prolongement de la visite d'Etat du Ministre jurassien de la coopération au Québec, du 29 septembre au 4 octobre 2006 (qu'il faut saluer comme une initiative extrêmement positive) ? Le cas échéant, et toujours dans le cadre de l'année du 400^e de Québec, est-il imaginable qu'il examine avec les autorités compétentes un éventuel élargissement à un accord de coopération parlementaire de l'entente intergouvernementale signée en juillet 1983 à Porrentruy ?

13
Delémont, le 28 novembre 2006

Pierre-André Comte


Député socialiste